Le Soir d'Algérie

Dimanche 6 mai 2012 - PAGE 7

Lettre à Monsieur Bernard Henry-Lévy

A qui êtes-vous en train de parler, monsieur BHL ? Vous tentez de retrouver du mouvement dans un temps qui, pour la plupart des Algériens et certainement pour la majorité des Français, s'est arrêté là où un jour l'histoire le reprendrait sûrement, pour le nettoyer du regard encrassé que vous portez aujourd'hui sur lui.

Je fais partie de la génération de ceux que le colonialisme aurait pu, à cause de toutes les violences indicibles qu'il a exercées sur nos corps comme sur nos esprits, nous conduire à cultiver, sans scrupule aucun, de la haine sinon pour le moins du ressentiment à l'égard de ceux qui comme vous continuent encore de torturer en nous ce que nous avons tenu à conserver d'humain pour trouver l'apaisement dont nous a privé une douloureuse histoire atrocement subie.

Ce n'est certainement pas par votre posture que nous risquons de sortir autrement vivants de ce temps mort que vous avez choisi, par la teneur de votre discours, de ressusciter fantomatique dans le vain souhait de vouloir hanter notre mémoire qui jamais ne guérira des meurtrissures infligées que nous avons préféré cacher pour donner l'illusion à notre sérénité d'avoir retrouvé le visage du bonheur.

Je fais partie de cette génération, appelée les enfants de la guerre, sur laquelle le colonialisme est passé lourdement armé de ses camions, de ses avions et de ses blindés, sur la fragilité de notre enfance et lui a fait arpenter ses premiers pas sur un destin de vie nullement entrevu par nos aïeux. Nous sommes nombreux à porter en nous des handicaps que jamais vous ne verrez car seuls savent les percevoir ceux qui ont cette intelligence du cœur que vous ne semblez pas posséder. Sinon vous aurez pu soupçonner que personne ne pouvait sortir indemne de cette histoire tellement tourmentée où chacun a dû laisser un peu beaucoup de lui-même et de son âme aussi. Vous auriez pu imaginer aussi que l'invisibilité de tous ces handicaps les rend plus insupportables encore car aucune prothèse n'existe pour les soulager, les réduire ou les atténuer.

Le colonialisme que nous avons vécu et que nos parents ont combattu fut pour nous plus qu'une explosion d'une bombe dans laquelle, avec beaucoup d'efforts dans l'émotion, vous avez voulu trouver une pitoyable parité pour dédouaner l'entreprise coloniale de ses multiples atrocités. La bombe déposée par Zohra Drif au Milk Bar d'Alger a été amorcée par ce colonialisme qui a exproprié, délesté tant de jeunes de leur jeunesse en les faisant grandir dans des actes bien plus héroïques qu'eux.

La dame respectable que vous avez eu à rencontrer, au cours d'une émission télévisée, et à l'égard de laquelle vous avez eu des propos désobligeants ne ressemble en rien à cette jeune fille, à peine âgée de 19 ans. Elle était timide probablement, peureuse certainement, sûrement humaine aussi mais décidée néanmoins, en cet après-midi du 26 janvier 1957, de remplir la mission que son pays confisqué lui avait dictée. La peur qu'elle avait d'être lâche était, je présume à cet instant, bien plus forte et bien plus grande que celle de mourir.

Vouloir aujourd'hui l'entendre exprimer publiquement des regrets pour les dégâts physiques que son action a nécessairement causés est une imposture où se trouvent être mêlées aussi bien de l'impudeur que de la perfidie. Mise devant cette théâtralisation télévisuelle de la douleur d'autrui, Zohra Drif n'avait aucune raison d'accepter de jouer le rôle de bourreau alors qu'elle fut comme son peuple la première victime durant de longues années de braise et de feu. C'était évident, qu'elle refusât ce procès qui, au cours de l'émission, allait faire d'elle, tout à la fois, la plaie et le couteau.

Cet attentat hélas ! ne représente malheureusement qu'un grain volatil parmi toutes les belles épines pleines de sève et de vie que la mort, sans relâche, a fauchées durant les 132 années de l'Algérie colonisée. Mais pour s'en souvenir, il a bien fallu répandre de l'oubli, à la manière d'une traînée de napalm, pour faire disparaître les traces de tout ce désastre que l'histoire ne saurait un jour nier ou renier. Ne se souvenir que de cette douleur, du reste respectable et respectée, c'est accepter de réveiller toutes celles, innombrables, de ceux qui ont, pourtant, appris à se servir de la mémoire pour permettre à la génération qui est la mienne de rendre vivante en elle la vie combien de fois morte en eux.

Que vous a-t-il coûté Monsieur Bernard Henry-Lévy, pour être devenu aujourd'hui si brillant dans la diffusion d'un humanisme, sans tache, d'une blancheur immaculée semblable à la couleur de vos chemises portées ? De quelles pénibles épreuves fut pour vous l'existence pour être devenu si facilement le chantre du respect de la vie ? Nous croyez-vous, vraiment, à ce point, si désinvoltes et si indifférents aux douleurs d'autrui ?

Je fais partie d'une génération meurtrie qui, tout naturellement, éprouve de la compassion pour tous ceux qui ont eu à faire dans la souffrance les mêmes expériences. Comme beaucoup de mes semblables, nous avons appris très tôt à nous identifier aux Indiens tellement nous avions mal de les voir, sur les écrans de cinéma, chassés de leurs terres, pourchassés et même exterminés. Nos souffrances nous ont appris à reconnaître et à partager, fraternellement, avec autrui, les siennes.

Ma génération aurait pu avoir d'autres rêves que ceux qui lui sont nés de la brisure des chaînes. Elle aurait pu connaître ceux que ses ancêtres faisaient chaque soir dans le silence du feu qui éclairait les tentes paisibles de nos tribus pas encore décimées, pour les continuer. Voilà pourquoi il nous est douloureux aujourd'hui de vous voir chercher à nous donner une mauvaise conscience pour les actes que nos aînés ont dû entreprendre, la mort dans l'âme, pour se libérer du froid qui a brûlé nos champs de blé et nos forêts. Ma génération a le devoir de préserver leur mémoire et de défendre leur honneur, surtout quand de manière si peu élégante, vous persistez à nous faire mal aux marques que ces chaînes ont laissées indélébiles sur notre peau et profondes dans notre mémoire.

Où peut se trouver la pertinence de vous voir convoquer, avec le confort des mots qui sortent propres et reposés du fleuve tranquille de votre vie, un moment de ce temps, au prétoire de votre blog-idée que vous animez sur les pages de la revue *le Point*, pour rendre, de façon si légère, plus distante et plus soupçonneuse encore notre douloureuse proximité ? Ne vous est-il pas arrivé, en tant que brillant philosophe, de vous rappeler que pour devenir indépendants aujourd'hui, nous avons dû sortir d'une longue nuit coloniale pour nous retrouver dans la difficulté d'exister, dans la douleur d'être au monde pour avoir été tellement ébranlés dans notre condition d'être.

Nous n'avons pas été seulement déracinés de notre culture, le colonialisme nous a également brisé les ailes pour nous empêcher de nous élever à la hauteur de notre identité pour la reconstituer dans ses morceaux éparpillés, dispersés, émiettés ou tout simplement oubliés par un véritable génocide mémoriel jamais à ce jour dénoncé.

Pour quoi ou bien encore pour qui persistez-vous à mettre au service de cet acharnement stérile votre notoriété qui serait mieux appréciée si, au contraire, elle devait féconder les rares actions qui sont menées ici et ailleurs pour voir se mondialiser la paix, la concorde et la fraternité entre les peuples ?

Je n'ai aucune raison de vous détester et je ne ressens aucune retenue pour vous avouer que vous lire fut, quelquefois pour moi, un réel plaisir. J'ai, au contraire besoin de votre intelligence pour admettre que si nous devons céder sur les mots on est conduit à céder sur tout.

Kennouche Tayeb
Sociologue, Université Alger 2.
Alger, avril 2012
kennouchet@yahoo.fr

L'injustice et le vote ne cohabitent pas

Ingénieur de formation, promo 1983, après le service national, j'ai entamé ma carrière professionnelle dans un laboratoire d'études et de recherches que j'ai dû quitter à cause du problème de logement, la trentaine à peine entamée, j'ai été recruté par l'ECE (entreprise de céramique EST) pour le compte d'un projet d'usine de carreaux sis à Tidjelabine, dans la wilaya de Boumerdès, avec condition d'être logé.

En 1991, l'entreprise a acheté 15 logements préfabriqués (type ENMGP) et les a installés sur un terrain domanial à quelques centaines de mètres du projet.

En 1992, l'entreprise tient sa promesse et m'affecte un logement au niveau de cette cité.

En 1993, j'ai mis fin à ma vie de célibataire car je croyais avoir réglé le problème du logement et faire carrière au niveau de l'usine en construction.

En 1994, le constructeur étranger décida de quitter l'Algérie (problème de sécurité), nous, au nombre de quatre ingénieurs et notre directeur, fûmes invités par la DG à terminer le montage de l'usine en contrepartie d'une prime «conséquente» qu'on n'a jamais reçue, défi qu'on a réussi et l'usine entama les essais de production en 1995.

En 1997, l'entreprise décida de fermer l'usine pour privatisation et de mettre l'ensemble des travailleurs dehors, le volet social portait sur trois possibilités (retraite anticipée pour les plus de 50 ans, Caisse de chômage, départ avec indemnisation (1 mois de salaire / année travaillée).

A noter qu'aucune allusion n'a été faite quant aux logements dans la mesure où j'ai reçu un certificat de travail portant mention libre de tout engagement. Les logements, étant à l'extérieur de l'enceinte de l'usine, n'étaient pas concernés par la privatisation.

En l'an 2000, nous avons reçu 5 de mes collègues et moi des lettres de la nouvelle direction de l'usine (fermée) nous demandant de restituer les clefs de logements sous prétexte d'assainissement de la situation de l'usine avant sa vente.

Devant notre refus, car n'ayant pas d'autre refuge, l'entreprise saisit la cour de Boumerdès en référé.

La cour s'est déclarée incompétente car ne voyant pas où réside l'urgence. Après cassation, le tribunal prit une décision diamétralement opposée et ordonna notre expulsion, décision qui fut exécutée manu militari en plein mois de Ramadhan, 3 jours avant l'Aïd, dans un pays qui se dit musulman. En novembre 2003. La Cour suprême reconduit la même décision en 2004. (Le jugement d'expulsion s'est basé sur une jurisprudence relative à la rupture des relations de travail – quelles que soient les raisons de la rupture –). Le comble, c'est que mon logement se voit attribué je ne sais par quel autre «ijtihad ou jurisprudence» à une personne qui n'a eu, n'a et n'aura aucune relation de travail avec l'entreprise et très loin d'être dans le besoin.

Les différentes démarches effectuées auprès des autorités locales (APC de Tidjelabine, daïra de Boumerdès) et lettres adressées à toute autorité pouvant nous venir en aide se sont avérées vaines, malgré la coïncidence avec la disponibilité des chalets (séisme) dont la distribution a enregistré un très grand nombre d'anomalies, d'ailleurs le problème demeure toujours d'actualité au niveau de la wilaya. Vu la cherté de la location et l'accès pratiquement impossible au logement, ma famille et moi sommes devenus des nomades, tantôt chez des parents, tantôt chez des amis, meubles, effets et bagages éparpillés.

Nous vivons le calvaire au quotidien, plus aucun goût à la vie, sentiment d'injustice, de politique populiste des autorités offrant des logements aux habitants des bidonvilles, tout en laissant souffrir d'autres dont la dignité ne permet pas et d'ailleurs ne peuvent pas survivre dans un bidonville. Mes enfants ont étés traumatisés et marqués à vie par le dispositif des gendarmes le jour de l'expulsion, et croyez-moi, malgré leur jeune âge, ils commencent malheureusement d'ores et déjà à parler de la harga.

Ni l'APC de Tidjelabine et la daïra de Boumerdès, ni le wali, ni le juge, ni le procureur, ni l'AADL, ni le FNPOS, ni les partis, ni les différentes lettres adressées ou publiées à travers la presse, ni…. ne sont venus à notre secours ou servi à quelque chose, et maintenant, tous ces gens-là, nous demandent, avec «sahaniet el oudjh» d'accomplir notre droit et devoir.

Encore, même si je m'efforcerai d'avoir l'obligeance de croire en leur sincérité et leur désir du changement, je voterai où ? Car, ni à Boumerdès, ni d'ailleurs à Alger, ne sont prévus des bureaux de vote pour SDF et nomades qu'ils ont fait de nous.

Les droits et devoirs des uns et des autres doivent être réciproques et former un ensemble indissociable.

Qu'en est-il de leurs devoirs envers nous ?

Rabah Bousclet
& nbsp;
bousclet.rabah@gmail.com

TEXTO

• Je sais que chaque jour tu lis ce journal et spécialement cette page alors je profite de l'occasion en ce merveilleux jour, le jour de ta naissance, pour te souhaiter Happy Birthday, je voulais te dire beaucoup de choses mais je ne trouve plus mes mots, merci d'exister et de faire partie de ma vie, mon meilleur ami (je sais c'est ton mot mais je l'ai utilisé cette fois pardon).

Ta fée

• Aujourd'hui, mon amour, c'est ton anniversaire.

Toute l'année, les jours défilent petit à petit mais aujourd'hui ce n'est pas un jour comme les autres ; celui-là, il passe tellement vite qu'on n'a presque pas le temps de tout se dire. Alors moi je t'écris : joyeux anniversaire, mon amour, je t'aime, et inch'Allah, ce sera un bon début pour un amour éternel. A toi.

Katkouta, ton fiancé

Pour écrire à Texto :
soirsat2@gmail.com
précisez texto

Un texte à faire passer dans «Vox Populi» ?
soirsat2@gmail.com ou maamarfarah20@yahoo.fr